

L'essor actuel est donc intimement lié au secteur des services: Statistique Canada établit que dans les secteurs secondaire et tertiaire, le nombre de travailleurs-ses autonomes augmente de 105% entre 1971 et 1991 (de 540 000 à 1,1 million de personnes au Canada) contre seulement 70% pour les salariés. Au sein des services, les travailleurs-ses autonomes se retrouvent surtout dans les services aux particuliers (21,1 % d'entre eux au Québec selon l'étude de Lucie France Dagenais), dans le commerce de détail (16,5%) et les services aux entreprises (13%).

Comme dit René Houle, directeur général d'Option Réseau Estrie (une association d'autonomes), «on peut lire Faith Popcorn et John Naisbitt, on connaît les grandes tendances: l'importance des technologies de l'information, l'emploi axé sur le savoir, etc. Mais comment ça va se passer concrètement avec le travail autonome, c'est un gros nuage gris.»



Le salariat en 1970.



Le travail autonome a ses chantres et ses promoteurs.



Reconnaissance marchande...

DU «SUR MESURE» POUR LES AUTONOMES

En 1996, les travailleurs-ses autonomes animent des marchés tels les assurances salaire et invalidité, des prêts des institutions financières aux modalités flexibles, l'aménagement de bureau à domicile, etc. Selon une recherche effectuée pour le compte de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, «le travail à domicile stimule la rénovation, (...) peut constituer un facteur important dans la décision de déménager et d'acheter un nouveau

logement» et «appelle de nouvelles solutions en conception de logements». Effectivement, à l'Île-des-Sœurs, le Groupe immobilier St-Jacques a construit l'an dernier des lofts aménagés en bureaux pour un coût moyen de 125 000\$ l'unité.



PHOTO: YVES PROVENCHE, SARI

PHOTO: YVES PROVENCHE, SARI

La Caisse populaire Saint-Louis-de-France, à Montréal, a été une des premières à cibler le marché des autonomes.

